

Informations municipales

Conseil Municipal du 15 mars 2012 : Budget 2012

Les économies financeront les grands projets, il n'y aura pas de hausse des impôts

Après compte rendu des actes du Maire, le Conseil examine les comptes et le budget de la commune. Les **comptes administratifs 2011** sont en excédent : 986 108,31 € et investissement : 530 457,74 €. Il y a 57 689,57 € de restes à réaliser en investissement. Le Maire se retire au moment du vote. Les comptes sont approuvés ainsi que le **compte de gestion** dressé par le receveur. **Les résultats 2011 sont ensuite affectés** de la façon suivante : Ligne 1068-01 : 802 052,69 € - Ligne 001 : 588 147,31 € - Ligne 002 : 184 055,62 €

Le Conseil décide de **ne pas augmenter les taux des 3 taxes municipales** qui sont les plus bas de l'agglomération (taux des taxes 2011 - habitation : 7.96 %, foncière bâti : 8.85 %, foncière non bâti : 20.49 %). Le financement des investissements sera exclusivement réalisé grâce aux économies et aux subventions obtenues.

Enfin, le Conseil adopte le **budget primitif 2012**. Il s'équilibre en recettes et en dépenses : section de fonctionnement : 2 994 156,00 € et investissement : 2 100 200,00 €. Ce budget se signale par le niveau d'investissement, le plus élevé depuis le début du mandat. Parmi les projets financés :

Cet été : fin des travaux et livraison du **gymnase** aux écoles



Démarrage au printemps des travaux de requalification de **l'église Saint Sylvestre** :

Consolidation de la structure, assainissement et réaménagement des abords

Rénovation de **plantations** rue du Rhône



Et aussi : accueil de la **médiathèque** revisité, fin des travaux des travaux de remise en état du **cimetière**, **rénovation des végétaux** au complexe sportif ...

Le Conseil décide la signature de la Convention avec l'ASAR pour l'organisation du **Rallye Lyon Charbonnières le 13 avril 2012** à Solaize. La commune apporte à l'ASAR une aide financière de 5 000 € et souhaite que cette manifestation ait un coût minimal. Il est proposé de conclure des **contrats de sponsoring avec des entreprises**. En contrepartie d'une participation, l'entreprise bénéficie d'une couverture promotionnelle, lors du rallye.

La **Convention avec la SPA** est renouvelée pour 2012. Elle prévoit la capture des chiens et des chats errants sur la voie publique. La redevance 2012 est équivalente à celle de 2011, soit, 0,31 € par an et par habitant. Enfin, le Conseil décide d'attribuer **d'une subvention exceptionnelle au club « Education Canine de Solaize »**, relative à des formations en 2011, par 4 entraîneurs du club, qui ont ainsi réussi leur examen. Le montant global s'élève à 140 €. La commune participe à hauteur de 50% au financement de ces formations.

Commission cadre de vie : requalification du centre, la rue de la Croix Rouge

La Direction de la Voirie du Grand Lyon a finalisé le projet de requalification de la rue de la Croix Rouge dont les travaux sont prévus pour commencer en mai. Les objectifs sont de ralentir les véhicules, valoriser l'entrée de ville, sécuriser les traversées piétonnes. La commune souhaite que la Direction de la Voirie présente le projet aux riverains avant le démarrage des travaux. Une réunion sera donc prévue prochainement.

Commission culture : votre programme

SPECIALE DU RALLYE LYON CHARBONNIERES



VENDREDI 13 AVRIL

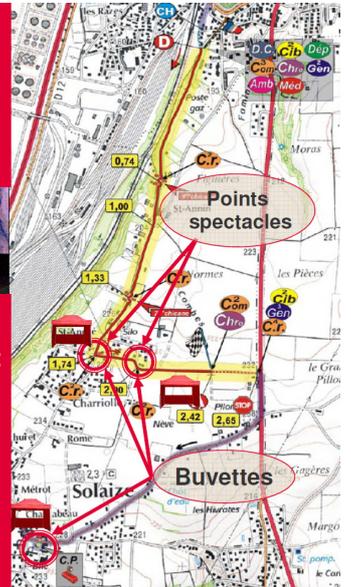
Il est précisé que votre producteur situé route de Feyzin change pour l'occasion sa date de vente hebdomadaire. Elle aura lieu le jeudi 12 avril de 17h à 19h15 plutôt que le vendredi.

RA LLYE LYON CHARBONNIERES
Epreuve Spéciale
Feyzin Solaize
(ES4 : 2.44km)

A partir de 15h30
Ouverture spéciale
Démonstration Alpine Renault

Place du village

Contrôle de passage
Animation vidéo
Exposition Alpine Renault
(club ALBA)



Commission scolaire et sociale : animations pour les enfants de 0 / 4 ans

Elles se déroulent à la crèche ou salle d'évolution de la maternelle. Elles sont ouvertes à tous : parents avec leurs enfants, grands-parents avec leurs petits-enfants, crèche, assistantes maternelles, petits du centre de loisirs.

Psychomotricité : portage des bébés, alimenter les expériences corporelles du petit, maîtrise du sol, premiers déplacements, aménager un espace, explorer, imiter, se relaxer.... Pas d'inscription obligatoire pour cette activité.

- bébés jusqu'à 1 an : mardi 17 avril, jeudi 31 mai, lundi 25 juin - 13h30 à 14h30 (à la crèche),
- 1 à 2 ans : mardi 24 avril, mercredi 23 mai, jeudi 28 juin - 13h30 à 14h30 (à la crèche),
- 2 à 3 ans : mercredis 11 avril, 2 et 23 mai, 6 juin - 9h15 à 10h45 (salle d'évolution de l'école maternelle),
- 3 à 4 ans : mercredis 4 et 18 avril, 16 et 30 mai, 27 juin - 9h15 à 10h45 (salle d'évolution de l'école maternelle)

Animation jardin (jardin de la crèche) : pour les enfants de 18 mois à 4 ans - Plantations : pommes de terre, radis, salades, tomates, plantes aromatiques, bulbes, fèves et pois : le matin de 9h30 à 11h, les 23 mars, 13 avril, 20 avril, 25 mai, 21 septembre et 12 octobre. **Prévenir la crèche de votre présence, du nombre et de l'âge des enfants** avec lesquels vous viendrez.

La Mairie vous informe

Campagne de démoustication, année 2012 : les agents de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID) interviendront pour contrôler et traiter les points d'eau stagnante. Ils sont détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur. Le traitement effectué avec un bacille inoffensif pour l'homme n'est pas toxique. Pour tout renseignement, contacter la mairie ou l'EID, 73310 Chindrieux, au 04.79.54.21.58.

objets trouvés : Trouvé une clé avec porte clé cœur. Renseignements en mairie

Informations des associations

Accueil collectif du Secours Catholique, tous les lundis

Le Secours Catholique organise depuis début mars, un accueil collectif tous les lundis (sauf vacances scolaires) de 14h00 à 16h00 à la maison paroissiale. Pour le plaisir de se rencontrer, de partager ses joies et ses peines, donner ou recevoir un conseil, vider son sac ou faire une pause. Contact les matins : Maison Paroissiale - 43 avenues de la Colombière 04 78 02 81 77

Informations des particuliers

Particulier cherche à adopter contre bons soins chaton male (2, 3 mois). Merci de contacter le 06.09.30.89.44